

DELIBERATION N°2024/12

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 11

SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025

Présents : José NUNES, Maire, M. Christophe MAURIES, premier adjoint, Mme Marie-Florence FARAL, deuxième adjointe, M. Didier MAHOUX, troisième adjoint, M. Thierry CAUSSE, M. Pierre MONTENEGRO, M. Mathieu LAFON, M. Julien AMALRIC, Mme Laura GANSEMAN, Mme Catherine AURIOL, M. Thierry ZANARDO, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Jean-Bernard CEBE, quatrième adjoint à M. Didier MAHOUX, troisième adjoint et M. Nicolas CAUSSE à M. Thierry ZANARDO.

Excusées sans pouvoir : Mme Hélène VA, Mme Sabine GORSSE

Date de la convocation : 02/04/2025

Date d'affichage : 02/04/2025

Madame Marie-Florence FARAL est nommée **secrétaire de séance**.

OBJET : Vote des subventions aux associations.

Monsieur le Maire informe les conseillers que le don par virement bancaire de neuf mille euros à la commune au profit de six associations et des œuvres sociales par Monsieur Patrick DUBOIS n'a pas été perçu cette année.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de ne voter que les subventions communales aux associations ayant présenté un dossier.

| <u>Subventions de Fonctionnement aux associations (Compte 65748)</u> | <u>Subvention allouée</u> |
|--|----------------------------------|
| <u>Aides familiales en milieu rural</u> | 500.00 € |
| <u>U.S.E.P. (Association R.P.I.)</u> | 300.00 € |
| <u>Comité des Fêtes de Fréjeville</u> | 1 500.00 € |
| <u>Société de Chasse de Fréjeville</u> | 500.00 € |
| <u>Association Sportive et Culturelle de Fréjeville</u> | 500.00 € |
| <u>Souvenir Reconnaissance et Liberté</u> | 0.00 € |
| <u>FNACA du Canton de Vielmur</u> | 100.00 € |
| <u>VW DREAM</u> | 0.00 € |
| <u>Association des Parents d'Elèves du RPI « les Farguettes-Carbes-Fréjeville</u> | 300.00 € |
| <u>Association Mémoire et Patrimoine de Fréjeville</u> | 500.00 € |
| <u>Association « Les Amis de la Bibliothèque » de Fréjeville</u> | 200.00 € |
| <u>Association « Souvenir Français »</u> | 100.00 € |
| <u>Association « La Crémade Football Club »</u> | 300.00 € |
| <u>Association « ADN-C »</u> | 500.00 € |
| <u>Association « Protégeons l'Environnement »</u> | 300.00 € |
| <u>FSE (Foyer Socio-Educatif Collège René Cassin de Vielmur)</u> | 100.00 € |
| <u>Association SEP</u> | 0.00 € |

DELIBERATION N°2024/12

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE**, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- d'attribuer une subvention communale annuelle aux associations listées dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 5 700 €.

- et propose de faire un courrier aux associations pour les informer de la subvention qu'il leur est allouée.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
José NUNES



La secrétaire de séance,

